



Chartres, mardi 22 août 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N°2

Incendie sur le site de la société de recyclage Paprec à Gasville-Oisème Point de situation, mardi 22 août 2017 à 19h00

Suite au fort dégagement de fumées lié à la combustion des copeaux de bois sur le site de la société de recyclage Paprec à Gasville-Oisème depuis lundi 21 août matin, deux analyses de la qualité de l'air ont été demandées par la préfecture d'Eure-et-Loir.

Les résultats de la première analyse, effectuée par l'UIISC n°1 de Nogent-le-Rotrou le mardi 22 août, concluent qu'il n'existe aucune trace de produit toxique dans l'air, dans un périmètre supérieur à 100m autour du foyer de l'incendie. La qualité de l'air est jugée globalement bonne. Elle correspond à la situation de ce matin et, de manière générale, à celle généralement mesurée dans l'agglomération chartraine.

Une deuxième analyse sera effectuée à la fois par l'UIISC n°1 de Nogent-le-Rotrou et par les services du ministère de l'Environnement et du Développement durable, demain, mercredi 23 août. Ces résultats seront connus dans la journée du mercredi 23 août et vous seront communiqués.

À ce stade, les sapeurs-pompiers (une trentaine) sont toujours à l'oeuvre pour combattre l'incendie.

Aucune victime n'est à déplorer.

L'ensemble des services de l'Etat reste mobilisé sur cette intervention qui devrait durer plusieurs jours.